

« Oui, ce gouvernement va tenir cinq ans »

MR Le ministre des Classes moyennes nie que celles-ci subissent les efforts budgétaires

- Pour Willy Borsus, les efforts budgétaires sont équitablement répartis.
- Et la N-VA est « loyale ».
- Il justifie les mesures prises pour lutter contre la propagation de la grippe aviaire.

ENTRETIEN

Discret depuis un mois, le ministre des Classes moyennes, des PME et de l'Agriculture passera son audition au parlement ce mardi. Willy Borsus défend l'accord de gouvernement, « équilibré » dit-il.

Les débuts du gouvernement sont un peu cacophoniques, non ?

Il y a eu une pression tout à fait déraisonnable de l'opposition. Le vrai courage n'est pas de crier, mais d'oser. On a entendu beaucoup trop d'expressions excessives, de cris, notamment au parlement au début de la législature. C'est sur notre boulot qu'il faut nous juger.

Il n'y a pas eu d'erreurs ?

Il y a eu des tonalités d'expression différentes, mais chacun présentait la même réalité. Et dans son fonctionnement, je constate une très grande solidarité dans le gouvernement. Une vraie cohésion.

Ce n'est pas évident vu de l'extérieur...

C'est pour cela que je vous le dis (sourire). Je constate une vraie volonté de s'inscrire dans l'accord de gouvernement. Il y a une vraie loyauté à l'accord.

Vous espérez donc que ce gouvernement tienne cinq ans ?

Je pense que ce gouvernement VA tenir cinq ans. C'est indispensable car on a une responsabilité historique vis-à-vis du pays. Et nous l'assumerons.

Être allié à la N-VA vous gêne ou pas ?

J'ai vécu toutes les négociations, j'ai vu leurs priorités, leur accord de ne pas faire de communautaire pendant cinq ans. Donc je n'ai pas eu de difficultés à ratifier l'accord gouvernemental.

Vous ressentez la loyauté N-VA aussi ?

Je n'ai recensé aucun élément qui remettrait en cause l'accord de gouvernement. Donc oui, je perçois une vraie loyauté de la N-VA par rapport à cet accord.

Le MR défend les classes moyennes, mais les mesures (index, accises...) les touchent particulièrement.

Il y a des mesures positives, comme l'augmentation de la déduction fiscale des frais forfaitaires. Et il y a des mesures budgétaires socialement corrigées, destinées aux plus bas revenus, aux plus petites pensions par exemple.

Mais l'impression est celle d'un déséquilibre dans les efforts ; c'est surtout la classe moyenne qui trinque, non ?

Je ne partage pas du tout l'analyse. Il y a eu un choix de responsabilités : on aurait pu reporter sur l'avenir certaines charges et décisions difficiles. Ensuite, pour rétablir durablement les équilibres budgétaires de l'Etat, on a décidé de porter l'effort, à concurrence de 70 %, sur des économies dans les départements. Et il y a 30 % en recettes, dont certaines touchent les mécanismes financiers artistiques, les banques. J'estime que l'organisation de ces recettes est équilibrée.

Donc il n'y a pas de déséquilibre entre les efforts demandés aux revenus du travail et aux revenus du capital ?

Je considère que l'accord gouvernemental est équilibré, entre économies et recettes, et dans la répartition des recettes.

Pourtant, l'accord de gouvernement dit qu'il faut un glissement de la taxation... Le gouvernement évoque cette possibilité.

Nous figurons toujours en tête des hit-parades de la pression fiscale ou des charges sur le travail. Le gouvernement a bien conscience que ces charges sont trop importantes. La porte est entrouverte ; l'accord dit qu'il faut continuer à réfléchir à ces mécanismes de « tax shift », d'évolution de la fiscalité.

Quel message souhaitez-vous adresser aux gens qui feront grève ce lundi ?

Le message de la totale sincérité du gouvernement quand il tend la main. Mais je regrette ces mouvements à répétition. Bloquer l'activité de façon répétée, empêcher les gens de se rendre au travail, à l'hôpital, à l'école, dans un service public, ce n'est pas ce que le gouvernement ou les gens souhaitent. Ne préjugeons pas des résultats de la concertation.

Il y a une marge de négociation ? Ce n'est pas une concertation de façade ?

Evidemment pas ! Notre pays a une très longue tradition de concertation sociale, c'est une richesse d'autant plus précieuse quand les temps sont difficiles. Ce qui ne veut pas dire que l'on s'accordera sur certains positionnements très radicaux. ■

Propos recueillis par
MARTINE DUBUISSON
et **JEAN-FRANÇOIS MUNSTER**

ANALYSE

Légaliste

Contrairement à d'autres nouveaux ministres Willy Borsus s'est fait discret Ce proche de Charles Michel (il a participé à toute la négociation gouvernementale) ne veut en aucun cas risquer de mettre son Premier en difficulté. Au lieu de se définir

lui-même comme « un légaliste » de l'accord de gouvernement : il ne sort pas du texte, dont il défend une application loyale. A ce titre, il garde un œil sur la N-VA. Les seuls moments où il quitte ces rails, c'est lorsqu'il semble reprendre sa casquette de chef de file de l'opposition MR en Wallonie pour attaquer les mesures

du gouvernement wallon quand on le titille sur celles du fédéral... Fils d'agriculteur, défenseur des indépendants comme tout libéral, il a, contrairement à d'autres MR, hérité de compétences qu'il connaît déjà pas mal. Il s'est fixé un chantier pour 2015 : « Un plan PME, en concertation avec les secteurs, pour adopter des mesures de soutien supplémentaires. »

taxer l'outillage « Un signal détestable »

Quelles sont les mesures phares de l'accord du gouvernement concernant les PME et indépendants ?

Je vais continuer l'excellent travail de Sabine Laruelle (NDLR : précédente ministre MR des indépendants) en vue d'aligner le statut social des indépendants sur celui des salariés. Nous allons ramener la pension minimale des isolés au niveau de celle des salariés. Pour les 300.000 indépendants concernés, cela signifie une augmentation de 61 euros en plus par mois. Cette mesure entrera en vigueur au plus tard le 1^{er} août 2016.

Pourquoi si tard ?

Notre objectif est d'aller vite. Nous allons essayer d'anticiper cette mesure en faisant un rattrapage partiel en 2015. La décision n'a pas encore été prise par le gouvernement mais j'ai bon espoir qu'elle passe.

D'autres mesures ?

Il y a les réductions de cotisations sociales de 33 à 25 % sur l'ensemble de la législature. On va aussi ajouter des réductions de cotisations sociales sur les

premiers emplois d'une entreprise. On va en réalité approfondir les dispositions existantes car on a constaté qu'elles avaient permis de créer plus de 3.170 emplois entre septembre 2012 et septembre 2013 et généré un retour positif net pour l'Etat de 31 millions. Il s'agira d'un montant supplémentaire de 50 euros sur les trois premiers emplois. On va aussi alléger le régime du nombre d'heures supplémentaires autorisé pour mieux coller aux besoins de certains secteurs. Toutes ces mesures visent à donner plus d'oxygène aux entrepreneurs. J'ai parfois l'impression que le gouvernement wallon, lui, avance à reculons.

C'est-à-dire ?

Taxer l'outillage - donc l'investissement - comme il le fait est un signal détestable. Idem pour les titres-services. La diminution de la déduction fiscale décidée par ce gouvernement va toucher les personnes qui travaillent. Cette mesure représente un coût de 270 euros (pour 150 titres achetés) par utilisateur par an. Soit 540 euros pour un couple.

Le gouvernement fait beaucoup de cadeaux aux entreprises mais ne pêche-t-il pas par naïveté en ne conditionnant pas ceux-ci à des objectifs en termes de création d'emplois ?

Tout d'abord, la création d'emplois ne se décrète pas. Ensuite, il existe de l'espace pour la concertation sociale. Le gouvernement n'a pas souhaité formellement établir de conditionnalité mais ce type de mécanisme est susceptible d'être soumis à la concertation sociale.

Une mesure de l'accord de gouvernement met en colère les associations de classes moyennes : la prise en charge par les entreprises du salaire d'un travailleur malade pendant deux mois et non plus quinze jours. Pourquoi cette mesure à contre-courant des autres ?

Elle s'inscrit dans le cadre du rétablissement des finances publiques. Son coût de 350 millions d'euros doit être mis en regard des trois milliards d'euros qui vont bénéficier au monde de l'entreprise grâce aux mesures du gouvernement. Comme d'autres, ses modalités seront soumises à une large concertation sociale. ■

grippe aviaire « Nous sommes cernés »

En tant que ministre en charge de la sécurité alimentaire, vous avez dû prendre, vendredi, des mesures de confinement des volailles pour éviter toute propagation de la grippe aviaire en Belgique. Quel est l'état de la menace ?

On doit constater que nous sommes cernés de pays touchés (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni) et que deux nouveaux foyers suspects ont été découverts ce vendredi aux Pays-Bas, en plus des trois foyers avérés. On se trouve face à une menace d'extension. C'est pourquoi j'ai pris cette décision en concertation avec l'Afsc.

D'autres mesures seront-elles nécessaires ?

Depuis vendredi, nous n'avons pas été informés de la découverte de nouveaux foyers. Je suis la situation d'heure en heure. Si le problème s'étend, nous pourrions prendre des mesures plus strictes. Si elle se stabilise, par

contre, on pourrait les alléger. Cela peut évoluer dans les deux sens.

Quelles vont être vos priorités en matière d'agriculture ?

Nous sommes confrontés à un risque imminent de crise lié principalement aux conséquences de l'embargo russe. Sont concernés le lait, les fruits et le porc. Je vais batailler sur le front européen avec mes collègues des Régions pour que les budgets européens destinés à soutenir les

agriculteurs victimes ne soient pas pris dans les budgets agricoles ordinaires, et que des mesures concrètes soient prises pour aider les producteurs à entrer sur de nouveaux marchés, pour soutenir les prix... Sans quoi on connaîtra un véritable séisme social.

Le secteur de la construction est aussi mal en point. Il craint de perdre 6.000 emplois supplémentaires d'ici à la fin 2015. Il

critique la limitation du taux de TVA réduit pour les travaux de rénovation, aux maisons d'au moins 10 ans d'âge (et non plus 5 ans). Que lui répondez-vous ?

Les inquiétudes de ce secteur sont fondées. Les réductions de cotisations sociales et le saut d'index

vont venir le soutenir. En ce qui concerne la TVA, il faut rappeler qu'on parle d'un segment très spécifique du marché : celui de l'habitat privé occupé à titre principal. On parle de gens qui ont une maison vieille de 5 à 10 ans, et qui ont des projets de rénovation. Ce n'est pas la situation la plus fréquente. En outre, on laisse le temps à tous ceux qui sont dans le cas d'activer leurs projets puisque la mesure ne rentrera en application qu'en 2016. Je pense que le cri d'alarme de la construction vise surtout les politiques wallonnes : suspension des primes énergie sans savoir ce qui va suivre, gel ou report des investissements en travaux publics...